

Caractérisation de la niche écologique d'espèces végétales forestières patrimoniales et préconisations de gestion

Le CBNA

Le Conservatoire Botanique National Alpin (CBNA) est un Syndicat Mixte agréé par l'Etat, dont les principales activités sont la connaissance et l'évaluation de la flore et des habitats naturels, la conservation des éléments rares et menacés de la flore sauvage et des habitats naturels, l'appui technique et l'expertise auprès des services de l'Etat et des collectivités territoriales, l'information et la sensibilisation du public sur ces thématiques, ce à l'échelle du Massif Alpin. Organisé actuellement en un service administratif et financier, un service connaissance, un service conservation et un service SIG, il exerce ses missions sur les 7 départements du Massif alpin (01-04-05-26-38-73-74), grâce à une équipe de 39 personnes basées à son siège de Gap-Charance (05), son antenne de Chambéry (73).

Les candidats pourront retrouver toutes les informations nécessaires sur le CBNA dans le dossier de demande de renouvellement d'agrément 2019-2024 disponible sur Internet :

<http://www.cbn-alpin-biblio.fr/Record.htm?idlist=6&record=19298975124910161579>

Contexte du stage

Le CBN Alpin a initié en 2023 le [projet Sylvalp](#) qui vise à mieux comprendre la richesse végétale des forêts à enjeux du massif des Alpes. Ce projet, mené en collaboration avec INRAE, s'articule autour de plusieurs actions :

- Action 1 : cartographie des forêts anciennes, cartographie des forêts matures des hêtraies-sapinières-pessières sur la zone alpine et identification des espèces indicatrices
- Action 2 : proposer, tester et déployer un suivi de la biodiversité végétale dans les "peuplements forestiers à enjeux"
- Action 3 : caractériser les stations d'espèces patrimoniales pour adapter les préconisations de gestion
- Action 4 : communication sur les forêts à enjeux du massif des Alpes

Le stage proposé s'inscrit dans la mise en œuvre de l'action 3 et dans la continuité d'un premier stage réalisé en 2024. Cette action, menée de 2023 à 2027, vise à combler les lacunes de connaissance concernant le lien entre des espèces forestières prioritaires et le contexte forestier associé. Afin de mieux préserver ces espèces, notamment dans un contexte de gestion forestière, il est proposé d'améliorer les connaissances sur quelques espèces prioritaires (5 à 7 espèces), d'affiner les préconisations de gestion pour une meilleure prise en compte de ces espèces et de diffuser ces préconisations.

La démarche de travail pour l'action 3 est la suivante :

- Définir les espèces végétales candidates du fait de leur enjeu prioritaire sur le massif des Alpes (flore vasculaire, bryophytes, lichens).
- Caractériser les stations en termes de populations, cortège floristique, sols et humus, peuplements forestiers, maturité, ancienneté, gestion. Le retour d'expérience d'un projet franco-italien sur la Bruyère des neiges (*Erica carnea*), co-piloté par le CBNA, a servi de base à l'élaboration de la méthode de travail (caractérisation des stations, analyses des résultats, modélisation de la niche écologique).
- Modéliser la répartition des taxons en fonction des différents paramètres étudiés au point précédent (en collaboration avec INRAE, à partir de 2026).
- Formuler des préconisations de gestion forestière tenant compte des exigences écologiques de ces taxons. Les [fiches élaborées dans le cadre du PRFB d'Auvergne-Rhône-Alpes](#) pourront servir de base et être complétées sur le Massif des Alpes.

- Faire évoluer les outils du SINP Auvergne-Rhône-Alpes ([Biodiv'AURA](#)) porté dans le cadre de l'Observatoire régional de la biodiversité d'Auvergne-Rhône-Alpes pour intégrer des listes d'espèces thématiques (espèces forestières prioritaires) et un lien vers les fiches de préconisations de gestion. Les évolutions apportées aux outils pourront également être déployées en PACA, si le comité des administrateurs de [SILENE](#) valide cette proposition.

Missions

Dans ce contexte, les missions suivantes seront confiées au.à la stagiaire :

- Réaliser une synthèse bibliographique sur les espèces étudiées en 2025 (très certainement Androsace de Chaix (*Androsace chaixii*), Trochiscanthe nodiflore (*Trochiscanthes nodiflora*), Buxbaumie verte (*Buxbaumia viridis*) et Lichens du *Lobarion pulmonariae*)
- Participer à l'animation du groupe de travail
- Mettre en application les protocoles proposés, au sein des sites d'étude, en partenariat avec les acteurs locaux du réseau [Flore Sentinelle](#)
- Analyser les données recueillies lors de cette deuxième campagne de terrain
- Proposer des préconisations de gestion

Profil recherché

Formation : étudiant.e M2 ou élève ingénieur.e en 3^{ème} année dans le domaine de l'écologie, de la biologie, de la gestion forestière, de la gestion des milieux naturels ou de la gestion conservatoire.

Savoir-faire : Connaissances dans le domaine de l'écologie forestière ; Bonnes connaissances dans le domaine de la botanique ; Compétences en traitements statistiques de données ; Capacités de synthèse et d'analyse ; Bonnes connaissances des logiciels de bureautique et de SIG.

Savoir-être : Forte motivation ; Aptitude au travail de terrain, y compris en montagne ; Capacité d'autonomie, d'initiative et d'organisation ; Aisance relationnelle.

Autres : permis B obligatoire

Conditions

Durée : 6 mois, à compter du 31 mars 2025 (un démarrage en avril est envisageable). Le calendrier prévisionnel est le suivant:

- Avril 2025: bibliographie et préparation de la phase de terrain
- Mai à juillet 2025: terrain
- Août à septembre 2025: analyse des données et rédaction

Localisation : le stage se déroulera à Chambéry, dans les locaux du CBNA, avec des déplacements à prévoir sur tout le Massif des Alpes (départements 38, 73, 74, 26, 04, 05, 06).

Versement d'une indemnité de stage selon les règles en vigueur (environ 580 € par mois). Remboursement des frais de mission.

Modalités de candidature

Renseignements et candidature (CV et lettre de motivation) à adresser au plus tard **le 31 octobre 2024** :

Sophie Vallée (Chargée de mission Conservation) – s.vallee@cbn-alpin.fr – 06 33 92 49 69